

ENTRETIEN

Le dragage

■ Depuis le mois de mars, les Avignonnais peuvent apercevoir les opérations de dragage du Rhône au niveau de l'île de la Barthelasse. Plusieurs tonnes de graviers et de limon ont déjà été déplacées grâce au bras mécanique d'une pelleteuse.



INTERDICTION Le fleuve recèle des polluants chimiques

■ Les préfets de l'Ain, de l'Isère et du Rhône ordonnent le 22 février 2007, quinze jours avant l'ouverture de la pêche à la truite, « au nom du principe de précaution », l'interdiction de toute consommation et de commercialisation de poissons dans une zone d'une centaine de kilomètres, depuis

le barrage de Sault-Brénaz dans l'Ain. L'analyse des sédiments du fleuve, venait de révéler qu'ils contenaient de fortes quantités de polychlorobiphényles (PCB) qui appartiennent à une catégorie de douze polluants chimiques particulièrement dangereux, désignés par l'ONU sous l'appellation de Polluants organiques persistants (POPs).

Et le Rhône se vida...

Non, Philippe Mallet n'est pas Jésus. Il le sait. Il le dit lui-même. « Je ne peux pas faire de miracles. » Et le fait qu'il parvienne à marcher sur le Rhône à plus de 40 mètres du rivage trouve une explication rationnelle.

« La profondeur du fleuve et de la Durance ne cesse de diminuer » explique le vice-président de la confédération des riverains du Rhône. Si le niveau de l'eau reste plus ou moins stable, d'année en année, la couche de limon déposée au fond du fleuve ne cesse de s'épaissir.

Témoin de cette évolution, Philippe Raoulx, le président du club motonautique situé à Barbentane sur les bords de la Durance. « En 2001, la longueur de la chaîne de mes bouées qui relie la surface au fond de la rivière était de 6 mètres. Aujourd'hui elle est de 2,20 mètres. »

Un problème majeur se pose : le Rhône est pollué par les PCB.

Philippe Mallet a donc conscience qu'il ne pourra, en évoquant tous les Dieux, agir en faveur de la protection du fleuve. Alors il s'investit au nom de la confédération des riverains du Rhône. « Je souhaite simplement informer les gens. Leur faire prendre conscience de l'environnement dans lequel ils vivent. Le Rhône et la Durance sont des cours d'eau



La profondeur du Rhône n'atteint que quelques centimètres à plus de 40 mètres du rivage. Photo LEDL/Manuel PASCUAL

qui présentent des risques. Notamment au regard des inondations qu'ils peuvent entraîner. Il est nécessaire de connaître ses risques qui sont inévitables. »

De réunion en réunion, Philippe Mallet a aiguisé sa connaissance des cours d'eau. À plusieurs reprises, il a présenté les problématiques majeures du Rhône au préfet de Vaucluse. « Les politiques ont de bonnes idées mais ils ne savent pas les appliquer » dit en souriant cet amou-

reux de la nature. Lui a une idée. « Simple et durable », qu'il ne se lasse pas de développer. « Il suffirait de prélever quelques centimes d'euro sur l'ensemble des mètres cubes d'eau utilisés par les particuliers, les agriculteurs et à des fins de production hydroélectrique pour récupérer des dizaines de millions. Vingt peut-être trente. » De quoi construire des aménagements durables.

Car Philippe Mallet estime que le dragage du Rhône

ne réalisé actuellement ne vise qu'à entretenir les voies de navigation pour les péniches. « Seul le centre du fleuve est nettoyé. Le limon est déposé sur les côtés.

Il s'entasse ou s'écoule plus en aval. »

Sauf qu'un problème majeur vient se greffer à cette opération.

« La pollution du Rhône par les PCB (polychlorobiphényles) ». En 2007, l'analyse des poissons et des sédiments du fleuve,

avait révélé qu'ils contenaient d'importantes quantités de PCB (voir ci-dessus). « D'où la difficulté et la crainte de remuer des matières polluées. Personne ne sait quelles seraient les conséquences. »

Philippe Mallet n'a que faire de ces frilosités.

Il poursuit sa croisade avec un seul objectif. Sensibiliser les riverains et les politiques aux problématiques que portent les eaux du Rhône.

Julien GINOIX